



Bulletin Municipal

Mairie 19340 Monestier-Merlines
www.monestier-merlines.fr

Bulletin n° 18

Juin à Août 2011

Tél : 05 55 94 33 61 ou 06 45 71 79 88 - Fax : 05 55 94 65 26,
Courriel : m-m@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture Mairie : Ma, Me et Ve de 14h à 19h

« Pour voir qu'il fait noir on n'a pas besoin d'être une lumière »

1. Fête des voisins (Vendredi 27 mai 2011)

Pour la 3^{ème} année consécutive, le conseil municipal a convié tous les habitants de la commune à la fête des voisins qui a lieu le dernier vendredi du mois de mai. Le CM remercie tous les participants.



2. Les dates à retenir sur le mois de juin 2011

Jeudi 2 juin : Ascension

Bonjour,

Si je vous dis « ascension », qu'est-ce que cela évoque ?

Beaucoup répondront : un jeudi classé noir par Bison futé, une pénible course en montagne ou une progression sociale inhabituelle. A contrario, peintres et sculpteurs chrétiens représentent souvent l'Ascension comme l'élévation surnaturelle d'un Jésus tout sourire qui semble dire « *ne bougez pas, je reviens* ».

Rien de pénible ou d'inhabituel : on entend presque une petite musique d'ascenseur. Mais cette vision nous dit-elle l'étonnement des disciples et la douleur de l'absence, pour ceux qui venaient à peine de retrouver le Christ ressuscité ? L'Ascension ouvre le temps du témoignage. Pour que l'Eglise grandisse, qu'elle devienne adulte, le Christ se retire. Mais il nous envoie l'Esprit.

A nous de trouver, dans nos vies, les signes de sa présence

(Source internet)

Dimanche 5 juin : Journée mondiale de l'environnement (Forêt)

Jeudi 16 juin : Point sur la sécheresse en Corrèze (Communiqué de presse adressé par Mr Le Préfet de la Corrèze – Source Iguineton – transmis en annexe 1)

Vendredi 17 juin : Diffusion sur le journal La Montagne de la liste des salariés du C.H. du Pays d'Eygurande qui ont reçu la Médaille d'Honneur du Travail.

17 juin 2011

MONESTIER-MERLINES

Qualité et assiduité à l'honneur au CHPE

À l'invitation du Comité d'Entreprise du Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande (CHPE), les nouveaux décorés dans la récente promotion de la Médaille d'Honneur du Travail se sont retrouvés au restaurant La Paillette, sur le site du plan d'eau de Savennes, pour recevoir leur diplôme et leur médaille, ainsi que les cadeaux et les félicitations d'usage.

La cérémonie, conduite par les membres du Comité d'entreprise, s'est déroulée en présence de Daniel Estival, directeur de l'établissement et président du Comité d'Entreprise, au demeurant maire d'Eygurande ; d'Alain Ballay, conseiller général du canton d'Eygurande ; de Gérard Guineton, maire de Monestier-Merlines, notamment.

Elle s'est prolongée dans une amicale atmosphère, où le vin d'honneur et le repas ont naturellement trouvé leur place et resser-



MÉDAILLES. Un chaleureux moment pour le travail récompensé.

ré les liens que fait naître le travail partagé. Des félicitations ont été adressées à tous les décorés et à toutes les décorées du CHPE.

Les récipiendaires : Médaille Grand Or : Jean-Jacques Bois, René Chassagne, Paul Espinasse, Suzanne Menu, Jean-François Polrolzac, Jacqueline Roux, Marie-Elisabeth Ti-

net, Jean-Paul Vedrine, Yvonne Vedrine.

Médaille Or : Bernadette Bascoulergue, Martine Brunel, Guy Heugas, Françoise Jaunet, Nicole Méry, Catherine Morange, Marc Peretti, Jean-Pierre Salagnac, Dominique Vedel.

Médaille Vermeil : Anne Bioton, Marie-Laure Gratadoux-Guillaume, Mireille

Protin, Marie-Anne Richin.

Médaille Argent : Pascal Bauderon, Jean-Luc Blairy, Marcel Bouchaudy, Pascale Ceaux, Josette Danna, Christine Feuillade, Marie-Pierre Giron, Marie-Laure Gratadoux-Guillaume, Patrick Plas, Nicole Sibial, Bruno Tatry, Bernadette Verny. ■

Samedi 18 juin : L'appel du 18 juin 1940 du Gal de Gaulle (Message de Gérard LONGUET – Ministre de la Défense – Source Iguineton – transmis en annexe 2)

Vendredi 24 juin : Tirage au sort de 3 jurés d'assises pour la liste préparatoire 2012 du Jury d'assises

Le tirage au sort des jurés d'assises a eu lieu en mairie de Monestier-Merlines pour les 6 communes regroupées du Canton : Aix, Couffy, Courteix, Lamaziere-Haute, Saint Pardoux le Neuf et bien sûr Monestier-Merlines.

Ont été tirés au sort : Mme Tindillier Martine pour Couffy, M. Planard Guy pour Courteix et M. Monetti Bruno pour Aix

3. Les dates à retenir sur le mois de juillet 2011

Conseil municipal du 08 juillet : Compte-rendu de la réunion

a) Dans le cadre de la réalisation de la nouvelle mairie, les demandes de subvention ont été honorées Merci à l'Etat et au département.

b) Une délibération importante concernant le SDCI (Schéma départemental de coopération intercommunale) :

« Même si le Conseil Municipal (CM) a conscience de l'important déficit de l'Etat et de la lourdeur du « millefeuille » des structures administratives actuelles et de la faiblesse en population et en moyens de notre Communauté de Communes (Com-Com) située en zone de montagne, le CM émet à l'unanimité un avis défavorable à la fusion de la communauté du pays d'Eygurande avec celle d'Ussel-Meymac.

La communauté d'Eygurande existe depuis 2002, elle regroupe 9 des 10 communes du canton d'Eygurande (15 délégués communautaires) ; celle d'Ussel-Meymac existe depuis 2004 et regroupe 11 communes (44 délégués communautaires). Les élus du canton d'Eygurande pratiquent depuis longtemps le « travailler ensemble » et pour eux la fusion avec Ussel-Meymac serait **davantage** une « destruction » (eu égard à la qualité des services) tout au moins un « bouleversement », plutôt qu'une réhabilitation porteuse d'avenir.

La communauté d'Eygurande pratique la fiscalité des taxes additionnelles alors que la « TPU » est la fiscalité de la communauté d'Ussel Meymac. On ne connaît pas exactement l'impact de cette différence fiscale sur les impôts payés par nos administrés.

Même si certaines compétences peuvent se recouper, la Com-Com d'Eygurande gère des compétences de **Proximité** dont l'alimentation en eau potable, l'assainissement, (SPANC et assainissement collectif), le ramassage des Ordures Ménagères ainsi que le centre de loisirs et l'espace jeunes ; compétences qui ne pourront pas être reprises par la communauté d'Ussel-Meymac. Le CM ne souhaite pas une « remunicipalisation » de ces compétences.

La gouvernance de la communauté fusion (28 communes) se composerait de 57 délégués élus dont 9 de l'ancienne Com-Com d'Eygurande. Cela ne nous incite pas à fusionner.

La réforme territoriale s'accompagne dans notre département en particulier d'une suppression drastique des syndicats de communes (exemple de l'Abeille (Eygurande) et de Séchemailles (Meymac)) Ce n'est pas le cas dans le Puy de Dôme où la Com-Com Sioulet-Chavanon (Bourg-Lastic, Messeix, Herment) nous a sollicité pour un éventuel rapprochement compte-tenu d'un bassin de vie commun. Le CM s'interroge sur leurs remplacements et sur le devenir des personnels de ces deux syndicats.

A toutes fins utiles nous rappelons que le syndicat de l'Abeille à vocation touristique et sportive (Eygurande, Merlines, Monestier-Merlines) est propriétaire :

- De structures touristiques d'une superficie foncière dépassant 46 ha, dont 13 ha pour le plan d'eau, un village de vacances de 70 gîtes avec une mini-piscine, 10 mobil-homes parfaitement équipés, d'un camping avec 60 emplacements ainsi que d'un mille-club.
- De structures sportives : Deux terrains de football (avec vestiaires et douches), d'un terrain de rugby (avec vestiaires et douches), de deux terrains de tennis et d'un centre équestre « L'éperon de Haute-Corrèze » et d'un parcours de course d'orientation.

Cet avis défavorable à cette fusion des deux communautés est consécutif à toutes ces interrogations »

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 09 septembre 2011 à 18h00

La Mairie est pavoisée aux couleurs françaises les jours suivants :

Jeudi 14 juillet : Fête Nationale

Dimanche 17 juillet : Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France.

4. Les autres dates à retenir

Lundi 15 août : Assomption

Comice Agricole du Canton à Eygurande

Dimanche 11 septembre : Ouverture de la chasse 2011/2012

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Mairie. (Arrêté du Préfet)

5. Travaux en cours sur la commune

a) Fromagerie de l'Aire des Sully : Les travaux de traitement des effluents fromagers débutent (28 juin 2011)



Les travaux de terrassement sont assurés par l'entreprise B. DA COSTA

b) Travaux chez Ribbes (2 nouvelles habitations) : Réception travaux 29/06/2011



c) Avancée des travaux de la nouvelle mairie et du plan d'aménagement de la zone d'habitation du « Vieux Chêne »

Mise en place de la cuve réserve d'incendie de 120m³ lestée (système de lestage bétonné).
Présence d'eau sur le site le 07 juillet 2011



20 juillet 2011. La réserve incendie de 120m³ est recouverte par de la terre végétale



d) Avancée des travaux au C.H.P.E.



6. Les expressions françaises de l'été

« Etre dans les bras de Morphée »

Dormir (profondément)

« Ric-rac / Ric et rac »

Avec exactitude ou précision.

De justesse.

« Un pot-pourri »

Un mélange hétérogène d'éléments littéraires, graphiques ou musicaux

« Bavard / voleur comme une pie (borgne) »

Très bavard / Charpardeur

« Une querelle de clocher »

Une querelle purement locale, sans grand intérêt

« Le torchon brûle »

Il y a un profond désaccord. L'atmosphère est à la dispute.

7. Nos joies et nos peines

Naissance :

Le 24 mai 2011 : Arrivée de Nina Laure VIGIER, fille de Vanessa CAMPOMINOSI et Lionel VIGIER et petite sœur de Stella qui habitent au village « Chez Brillaud »
Félicitations aux parents et vœux de prospérité au nouveau-né

Décès :

Mme Françoise LEPEITRE née Martin veuve de Guy LEPEITRE, ancien conseiller municipal et maman de Marc et Alain de l'Abeille, a été inhumée dans le cimetière communal le 30/06/2011
Toutes nos condoléances à la famille.

Nouveaux habitants :

Monsieur MANZAGOL Frédéric et Mademoiselle ANDANSON Annabelle à Chauvet
Monsieur et Madame ARNOULT Claude au Bourg

8. Divers

Mme Odile Lafont prendra ses congés annuels du 01 au 19 août inclus. La Mairie fonctionnera au ralenti durant cette période. Néanmoins une permanence à la maison commune aura lieu chaque mercredi et vendredi de 17h à 19h ainsi qu'une permanence pour les photocopies le mercredi de 16h à 17h.

Des camping-cars sur l'Aire de repos de l'Aire des Sully





ANNEXE 1

Tulle, le 16 juin 2011

SECHERESSE EN CORRÈZE : L'ETAT SURVEILLE L'EAU POTABLE ET AGIT POUR LES ELEVEURS

Le 15 juin 2011, le préfet a présidé la réunion du comité sécheresse, en présence des services de l'Etat, des gestionnaires des réseaux d'eau potable et des représentants du monde agricole.

QUE DIT LA METEO ET QUELLE EST LA SITUATION HYDROLOGIQUE DU DEPARTEMENT DE LA CORRÈZE ?

Le mois de mai 2011 est le 6^{ème} mois consécutif de déficit de pluies. Les précipitations depuis le 1^{er} janvier représentent 40 à 60 % des pluies normales en cette période. C'est le printemps le plus chaud constaté en 50 ans.

Les pluies récentes ont eu un effet direct sur le rehaussement des cours d'eau et ont permis d'enrayer provisoirement leur tarissement pour retrouver un niveau inférieur à l'année 1976 mais l'indice d'humidité des sols atteint des records de sécheresse.

QU'EN EST-IL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ?

Hormis le territoire du syndicat du Puy des Fourches pour lequel le préfet de la Corrèze a pris un arrêté le 7 juin dernier qui interdit tout arrosage à toute heure – communes de Seilhac, Lagraulière et Saint-Jal - l'alimentation en eau potable reste sous étroite surveillance.

Le préfet invite les gestionnaires de réseaux d'eau potable à rester vigilants, notamment pour les mois de juillet et août avec le début de la saison touristique, et à signaler **dans les délais les plus brefs** toute situation préoccupante à l'adresse courriel suivante :

ddt-saet@correze.gouv.fr

afin que des mesures de restriction d'eau soient prises très rapidement.

D'où vient l'eau potable en Corrèze ?

- Des cours d'eau pour 36 % des habitants (30 prises d'eau)
- Des forages souterrains profonds pour 7 % de la population (72 forages)
- Des retenues de barrages pour 14 % de la population
- Des captages souterrains peu profonds pour 43 % de la population (900 captages)

Par ailleurs, le 14 juin 2011, la préfecture a adressé à tous les maires du département une circulaire afin de leur rappeler les recommandations **en matière de santé publique** pour l'eau potable, en leur demandant :

- D'alerter, le plus en amont possible, les services de l'Etat (Direction départementale des territoires – Agence régionale de santé), si des difficultés d'alimentation en eau potable étaient avérées, afin de leur permettre de vérifier les conditions sanitaires pour utiliser toute autre ressource en eau
- De les inviter à décaler dans le temps les vidanges des piscines municipales, lesquelles sont obligatoires, afin d'éviter tout problème sanitaire de rejet dans les cours d'eau.

QUELLES SONT LES MESURES POUR LE MONDE AGRICOLE ?

L'alimentation du bétail :

En Corrèze comme ailleurs, les éleveurs sont durement touchés par la sécheresse en raison du manque de fourrages et la profession agricole s'est mobilisée ces derniers jours afin d'organiser le marché de la paille, en lien avec les fournisseurs et les transporteurs.

Dans le même temps, le ministère des transports a mis en place une cellule de crise sur la question du transport de fourrage.

Le préfet de la Corrèze **organisera dans la semaine du 20 au 24 juin prochains une réunion dédiée au transport avec la SNCF, les organisations professionnelles, le délégué militaire départemental et les services de l'Etat afin de :**

- Recenser les besoins ;
- Préciser les modalités pratiques d'acheminement de la paille, en particulier le choix des gares de départ et d'arrivée.

Ces informations seront adressées à la cellule interministérielle de crise chargée d'arrêter les choix en la matière et qui déterminera :

- Le coût du transport compatible avec les charges des éleveurs
- La contribution des moyens de la défense nationale pour le transport.

L'activation anticipée du Fonds des calamités agricoles

Compte-tenu de l'urgence de la situation, alors même que les décisions d'octroi des aides pour les calamités agricoles sont habituellement prises après les récoltes, le ministère de l'agriculture a réuni le Comité national de l'assurance en agriculture (CNAA) **dès le mercredi 15 juin 2011**, afin de mesurer financièrement les conséquences de la sécheresse et des intempéries récentes. Ces évaluations permettront de mobiliser le Fonds national de gestion des risques en agriculture (calamités agricoles).

Les premiers dossiers d'indemnisation seront examinés le 12 juillet 2011 et permettront aux agriculteurs de bénéficier de ce fonds **dès la mi-septembre**.

En Corrèze, les membres du Comité départemental d'enquête ont **d'ores et déjà visité 30 exploitations**, pour caractériser les pertes constatées sur le terrain.

La Commission départementale d'expertise se réunira **le 21 juin prochain** afin d'estimer les montants sollicités auprès du Comité national de l'assurance, avec deux priorités :

- Défendre les intérêts des éleveurs corréziens
- Adresser au Comité national d'assurance un dossier parfaitement étayé.

Une harmonisation sera recherchée avec les deux autres départements du Limousin.

RAPPEL DES MESURES PRISES EN CORREZE FACE A LA SECHERESSE :

Interdictions

- o Interdiction du broyage des pailles par arrêté préfectoral du 17 mai 2011
- o Interdiction des vidanges de plans d'eau par arrêté préfectoral du 30 mai 2011
- o La modification des règles d'emploi du feu par arrêté préfectoral du 31 mai 2011
- o Restriction des usages d'eau non prioritaires pour les communes de Seilhac, Lagraulière et Saint-Jal par arrêté préfectoral du 30 mai, puis du 7 juin 2011

Aides

- o Versement anticipé des aides directes de la Politique agricole commune (PAC) le 16 octobre 2011 au lieu de décembre 2011
- o L'assouplissement des conditions pour implanter des cultures fourragères (modifications d'assolement)

Face à une situation qui est amenée à durer, le préfet rappelle aux corréziens la nécessité de faire preuve d'un usage raisonnable, économe de l'eau et respectueux de l'environnement.

Contact presse : Isabelle POUGEADE - Chargée de Communication Interministérielle
Tél : 05.55.20.56.75 Fax : 05.55.20.73.43 Courriel : isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

1, Rue Souham - B.P. 250 - 19012 TULLE CEDEX / Tél. : 05 55 20 55 20 - Fax 05 55 26 82 02

**Message de Gérard LONGUET,
Ministre de la défense et des anciens combattants
à l'occasion de la
Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle
à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
Le 18 juin 2011**

Nous commémorons ensemble, aujourd'hui, le 71^e anniversaire de l'Appel historique du général de Gaulle à poursuivre la lutte contre l'ennemi, lancé de Londres le 18 juin 1940.

Souvenons-nous : ces semaines-là, les Français sont les acteurs ou les témoins impuissants d'une tragédie nationale. L'humiliation militaire s'achève par une défaite écrasante que rien ne laissait prédire et que rien ne semble pouvoir endiguer. En cet instant pathétique, ce 18 juin 1940, la France a perdu la guerre.

Pourtant, ce même jour, au mépris des évidences du moment et avec une fulgurante prémonition, un général inconnu, adresse, depuis Londres, un vibrant message aux Français. Il y refuse le renoncement, il les exhorte à poursuivre la lutte aux côtés des Alliés, il les adjure de ne pas perdre espoir en la victoire.

En quelques phrases à l'écho lointain, le Général de Gaulle entre, ce 18 juin, dans l'Histoire.

En entretenant, aujourd'hui encore, le souvenir de cet Appel, nous ne rendons pas seulement hommage à l'homme qui dit non, au chef de guerre exceptionnel qui incarna l'honneur d'un pays asservi et à l'homme d'Etat qui prit en main le destin de la France. Nous honorons la mémoire de celles et ceux, épris d'idéal, de justice et de liberté, qui, au péril de leur vie, malgré la traque, la répression et la torture, eurent le courage de relever la tête et de poursuivre le combat.

A ces Français, unis dans une même espérance, je veux aujourd'hui rendre l'hommage appuyé qui leur est dû.

Français Libres venant de métropole, des départements ou des territoires d'outre-mer et des vastes espaces qui constituaient alors l'Empire, résistants de l'intérieur, de toutes convictions, qui choisirent de mener le combat sur le territoire national, ils ont tous mérité de la patrie.

En cette année des Outre-mer, un hommage tout particulier doit être rendu aux ressortissants de ces terres lointaines qui ont fait le choix de la Résistance.

Malgré l'éloignement de la Mère Patrie ou, peut-être, à cause de cet éloignement qui en faisait les dépositaires isolés d'une cause sacrée, nos compatriotes ultra-marins rejoignirent en masse le camp de la dignité et de l'honneur.

Dès l'été 1940, refusant le joug de Vichy représenté par l'amiral Robert, la dissidence se fait jour et s'enracine aux Antilles.

Tandis que certains s'organisent localement en groupes de résistance, tel Aimé Césaire avec la revue *Tropiques*, plusieurs milliers de jeunes antillais choisissent la voie de l'exil en rejoignant les îles britanniques de la Dominique et de Sainte-Lucie pour participer, au sein des FFL, aux rudes combats contre les forces de l'Axe.

Le 2 septembre 1940, l'Océanie française rejoint la France libre. Le bataillon du Pacifique se couvre alors rapidement de gloire dans la guerre de course qu'il mène dans le désert libyen contre l'Afrikakorps et les troupes italiennes.

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est libéré de la férule dégradante de Vichy dès décembre 1941, puis c'est au tour de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane qui se libèrent par elles-mêmes, en 1943.

Ces événements sont le fait de femmes et d'hommes unis dans un même amour de leur patrie meurtrie et dans un même rejet de la compromission et de l'injustice. Ils furent, en cela, les dignes compagnons de Félix Eboué, grande figure de l'Outre-mer, originaire de Guyane, qui reste, en tant que Gouverneur du Tchad, l'un des premiers à avoir répondu à l'appel du 18 juin.

A la hauteur de ce refus de la capitulation, de cet inflexible orgueil national, et cette fière fidélité à nos valeurs, nous commémorons ce souvenir et nous inclinons devant leur mémoire.

A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'C' followed by a name, located at the bottom right of the page.